

**Secrétariat général
Délégation à l'encadrement supérieur**
**78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07
01 49 55 47 79**

**Note de mobilité
SG/DES/2025-784
02/12/2025**

Date de mise en application : 22/11/2025
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 21/12/2025
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de directeurs interministériels et de directeurs interministériels adjoints : DDPP adjoint de la Moselle - DDETSPP des deux Sèvres - DDPP adjoint du Finistère

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

EN DDT(M) :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de la Moselle)
Journal officiel du 22 novembre 2025 (Texte n° 86)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP des Deux-Sèvres)
Journal officiel du 22 novembre 2025 (Texte n° 88)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP du Finistère)
Journal officiel du 22 novembre 2025 (Texte n° 89)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère